

0311846N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE VINCENT AURIOL
36 AVENUE DE SOREZE
31250 REVEL
Tel : 0534666940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/09/2022

Réuni le : 22/09/2022

Sous la présidence de : Daniel Palpacuer

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022

Numéro de la DBM : 3

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la répartition des crédits globalisés comme indiqué dans la DBM pour vote jointe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0